

Convocation à l'assemblée extraordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Corbières sont convoqués en assemblée extraordinaire le

Lundi 31 mai 2021 à 19h30
à la halle polyvalente de Corbières

TRACTANDA DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée (publié sur le site internet www.corbieres.ch et disponible auprès de l'administration communale 10 jours avant l'assemblée, il ne sera pas lu)
2. Election des membres des commissions
 - 2.1 Commission financière
 - 2.2 Commission d'urbanisme
 - 2.3 Commission de naturalisation
3. Vote du crédit d'engagement pour le projet de la nouvelle école primaire
4. Informations et divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'administration communale, durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée.

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'inscription à cette assemblée est obligatoire auprès du bureau communal.

Le Conseil communal